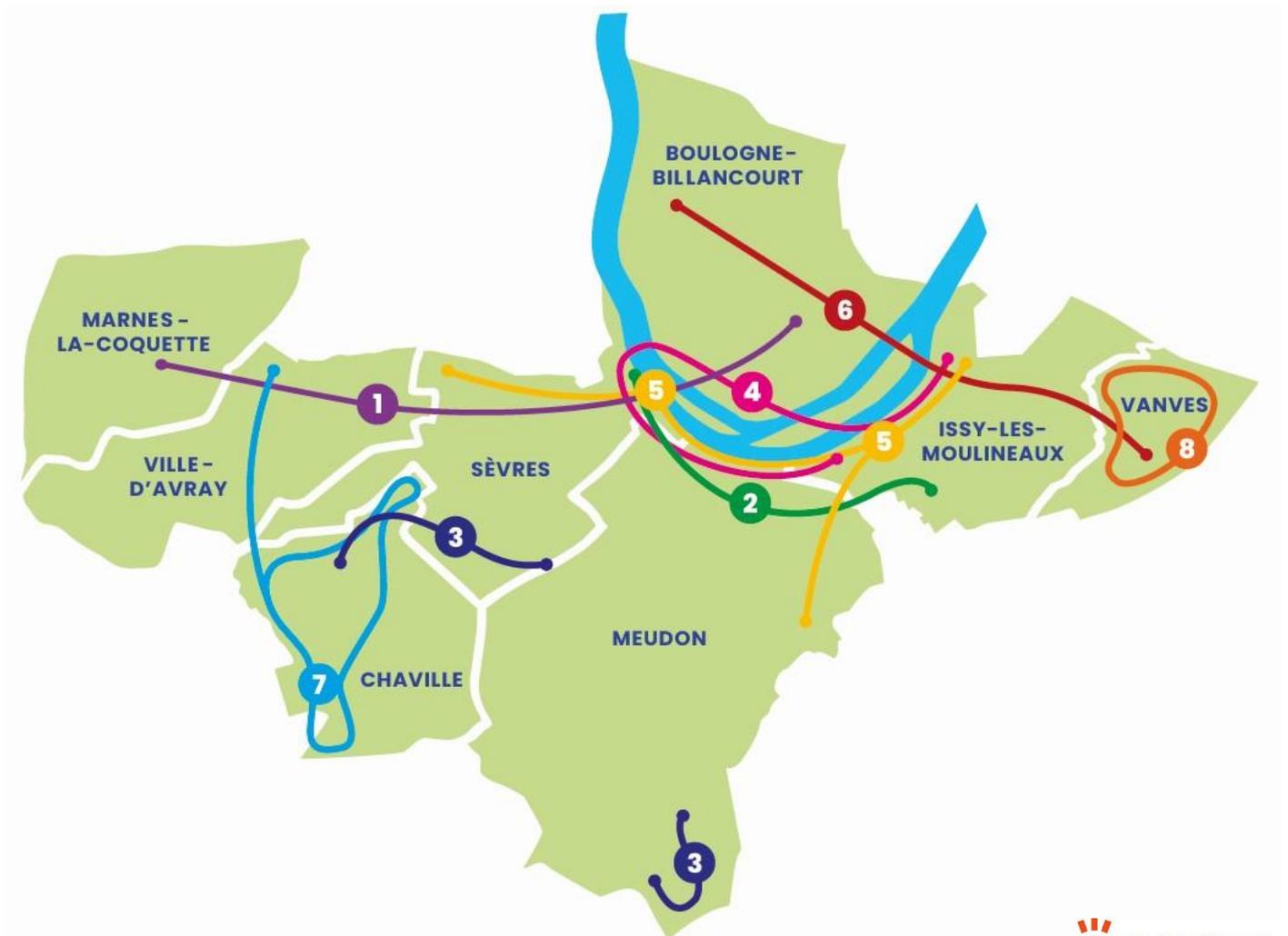


# COMPTES-RENDUS DES BALADES URBAINES

## BALADES EN GROUPE

DU 11 AU 25 MAI 2022

INTÉGRANT LES REMARQUES FORMULÉES EN LIGNE ET/OU SUR PAPIER

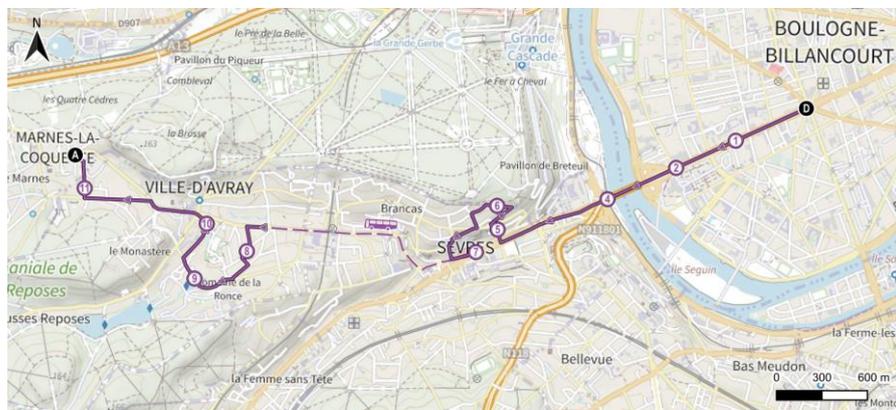


# Balade n°1

## Formes urbaines et place de la nature en ville

### Compte rendu

14 mai 2022



D

Séquence 1 à 2  
sur l'Avenue  
Maréchal  
Leclerc  
jusqu'au Pont  
de Sèvres

- Consensus sur la présence marquée de la voiture et le bruit qui en découle → un axe pratique et « obligatoire » en voiture mais trop désagréable pour les piétons, malgré la présence de l'alignement de platanes hauts,
- La largeur de l'avenue, ainsi que la végétation qui l'accompagnent participent à masquer la hauteur des constructions, mais l'artère reste peu agréable à fréquenter,
- L'alignement continu des constructions (absence de reculs, décrochés...) lui donnent un effet couloir
- Penser des aménagements pour les personnes âgées et les enfants en bas-âge (bancs, jeux...),
  - **Proposition formulée d'enterrer l'avenue pour atténuer la présence de la voiture, mais les participants ont conscience des difficultés techniques et financières que ce type de projet pourrait générer. Proposition de verdir le terre plein central et de créer un réseau de squares,**

2

Séquence 2 à 4  
: traversée de  
la Seine

- Ouverture de l'horizon malgré la présence de tours hautes, impression de « respirer à nouveau ».
- Quelques remarques sur la Seine Musicale : très bel équipement mais accessibilité difficile à pied pour les personnes à mobilité réduite et désagréable par mauvais temps,
- Des vues sur la Seine et les grands espaces verts qui « apaisent ». On prend ici conscience de leur proximité, les infrastructures routières (y compris le pont) créent une rupture. Un manque de signalétique en ville pour indiquer la présence de la Seine et les cheminements piétons pour rejoindre les berges est également pointé du doigt. Les berges restent malgré tout agréables car on n'entend pas ou très peu les voitures,
- La traversée du pont et l'accès à la gare routière sont difficiles et peu confortables pour les piétons, notamment du fait de la forte circulation automobile peu régulée,

4

Séquence 4 à 5  
: entrée de  
ville de Sèvres  
(Grand Rue)

- Apaisement de la circulation, entrée de ville agréable avec le Square Carrier Belleuse bien aménagé et bien entretenu : ombre, fleurs, bancs, jeux pour enfants,
- Une plus grande diversité de bâtiments est notée, le bâtiment de la Manufacture de Sèvres est particulièrement apprécié, certaines personnes regrettent qu'il ne soit pas assez connu et s'interrogent sur les aménagements en cours,

5

5

Séquence 5 à 7  
: quartier des  
coteaux

- Il s'agit d'un cadre de vie clairement privilégié. Plusieurs caractéristiques favorables sont relevées :
  - La végétation sur espace privé participe à la qualité du paysage perçu depuis l'espace public. Les parfums de fleurs sont aussi relevés,
  - Qualité architecturale des pavillons,
  - Faible trafic routier,
- L'accessibilité à certaines maisons uniquement via les escaliers lance un débat sur l'accessibilité et la notion de parcours résidentiel (habitat des coteaux peu accessible aux personnes âgées ou personnes à mobilité réduite, mais cela n'est pas jugé problématique dès lors qu'une offre adaptée est proposée à proximité),
- Quelques exemples de rénovation et d'extension permettent d'aborder la question de l'évolution des pavillons qui apparaît de façon positive aux yeux des participants mais qui insistent sur l'importance de préserver le patrimoine pavillonnaire,
- Les constructions individuelles d'architecture contemporaine et les immeubles d'habitat collectif peuvent parfaitement s'insérer dans ce tissu urbain, dès lors qu'ils s'inscrivent dans les gabarits du tissu d'origine : la pente doit absolument être prise en compte dans les règles de hauteurs,
  - **Proposition formulée d'aménager des espaces ou des bâtiments de transition entre les projets urbains et les secteurs plus résidentiels,**

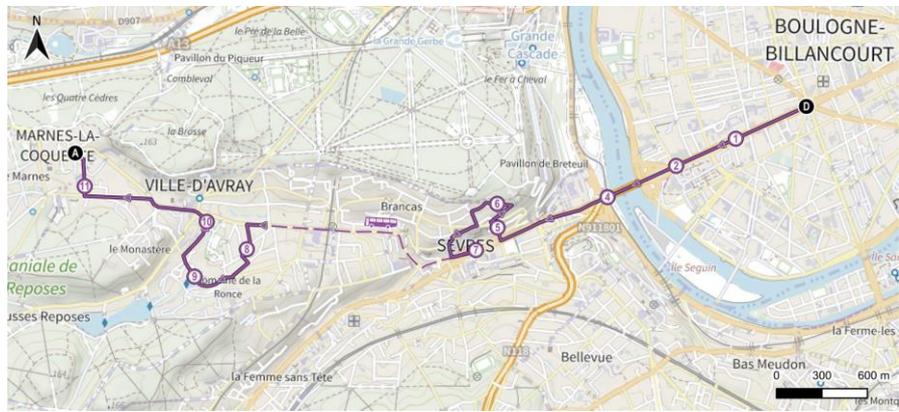
7

# Balade n°1

## Formes urbaines et place de la nature en ville

### Compte rendu

14 mai 2022



8

Séquence 8 à 10 : Ville-d'Avray, traversée du secteur de la Ronce

- Le secteur pavillonnaire est calme et agréable, mais un peu éloigné des transports collectifs. Cela a nécessairement un impact sur le mode de vie et l'utilisation de la voiture (qui se retrouve d'une manière ou d'une autre sur l'avenue du Général Leclerc à Boulogne-Billancourt),
- Le secteur d'habitat collectif contraste avec le secteur pavillonnaire, mais la transition n'est pas brutale. Cela s'explique par la présence d'espaces verts généreux et d'arbres de grande hauteur. La distance entre les bâtiments participe également à la qualité de cette transition et donne un fort sentiment de respiration au sein de la résidence,
- Bon équilibre entre végétation et bâtiments, à proximité du centre-ville de Ville-d'Avray,
- L'éloignement des transports en communs ferrés est relevé négativement par la plupart des participants pour l'organisation de la vie quotidienne,

10

10

Séquence 10 à l'arrivée devant la Mairie de Marnes-la-Coquette

- Les participants notent un cadre de vie privilégié. La forme urbaine semble très peu dense derrière les grilles, mais le paysage urbain est très refermé, du fait des murs et autres clôtures pleines,
- Avenue Thierry, malgré le faible trafic automobile et son caractère végétalisé, une participante ressent une odeur de pollution. L'explication est peut-être à chercher dans les grands alignements d'arbres qui peuvent empêcher l'air de circuler,
- L'isolement et l'éloignement des transports en commun est particulièrement noté et se fait d'autant plus sentir que le bus 146 ne marque pas d'arrêt à la Mairie de Marnes la Coquette ce jour-là,
- Des participants évoquent la qualité, la végétalisation et l'ouverture sur des parcs des espaces publics en arrivant devant la mairie de Marnes-la-Coquette,

A

# Balade n°2

## Sur les chemins des coteaux

### Compte rendu

14 mai 2022



D

#### Quartier des Épinettes

- Descente par les escaliers mécaniques particulièrement appréciée : facilite les déplacements si l'on est chargé et pour les personnes âgées, plusieurs paliers permettant de s'arrêter, escaliers protégés du soleil et de la pluie, vue sur la nature et le paysage. Il serait intéressant de s'inspirer de ce type de solutions pour désenclaver d'autres points hauts des coteaux, par exemple le quartier autour de l'hôpital Percy ou vers le chemin de Saint-Cloud,  
Points négatifs : escaliers mécaniques pas accessibles pour les PMR ou les personnes avec des poussettes (« pourquoi pas un ascenseur ou un funiculaire ? »), problèmes de maintenance et d'utilisation inappropriée (personnes qui bloquent la bonne marche des escalators),
- Le parc Henri Barbusse est particulièrement apprécié pour ses équipements sportifs (le skatepark) et parce qu'il constitue l'un des rares espaces verts à Issy-les-Moulineaux pour certains habitants de la commune présents à la balade,

1

#### Du Boulevard Rodin au Jardin botanique

- En quittant le parc Henri Barbusse, la présence d'immeubles hauts et continus est jugée négativement par plusieurs participants qui regrettent la disparition prévisible des dernières petites maisons le long du boulevard. Pour plusieurs participants, ce secteur est à faire évoluer avec prudence en soignant les transitions entre constructions anciennes et modernes. Le contraste entre les immeubles des Épinettes et les quartiers pavillonnaires aux alentours est considéré comme un contre-exemple, à ne pas reproduire,
- Plusieurs points de vue sont appréciés au niveau des escaliers qui rejoignent le bas du coteau : vues sur le nord d'Issy-les-Moulineaux, La Défense, le Mont Valérien,
- Ces escaliers doivent être conservés ; des participants pensent qu'ils sont classés ou mériteraient de l'être (ex. : Allée du Panorama, Chemin des Vignes). La présence de rampes au milieu des escaliers est jugée très pratique et à conserver également,

2

#### La colline Rodin

- Si certains participants apprécient l'ambiance du sentier des Pucelles avec les interventions artistiques sur les murs et la présence d'une végétation « plus libre », d'autres se montrent plus réticents et s'interrogent sur la sécurité de nuit de cet espace bordé de murs opaques. La signalisation du musée Rodin mériterait d'être améliorée,
- La vue sur le musée Rodin et ses jardins est particulièrement appréciée, de même que celle depuis le belvédère. Le secteur du pont de Sèvres et ses évolutions récentes ou en cours (chantier du Grand Paris Express, bâtiment de Nouvel) ont particulièrement retenu l'attention,
- La descente de la rue du Docteur Arnaudet génère quelques commentaires sur la zone Rodin restant à aménager. Une attention particulière devra être portée aux constructions afin de préserver les vues que l'on avait depuis le sentier : « il faut être prudent sur ce type de tissu sur la frange de la colline ». L'immeuble récent « avec des balcons ondulés » est jugé positivement par quelques participants (« pas dérangeant »), en termes de hauteur, de matériaux et de couleurs, bien intégré à l'environnement,
- Le dénivelé entre le haut et le bas du coteau est un enjeu pour l'aménagement,
- L'abandon des ateliers sous les arches est jugé négativement car laissé en friche,
- Mettre en valeur la fontaine de la Goulette aux Moines (square, bancs) et l'histoire de la colline (blanc de Meudon, Rodin, blanchisseries),
- Certains participants évoquent le quartier du Val et son ambiance villageoise,

# Balade n°2

## Sur les chemins des coteaux

### Compte rendu

14 mai 2022



3

#### Parc des Montalets et Sentier des Blancs

- Certains participants apprécient la diversité maîtrisée et la qualité des façades des immeubles anciens de logements sociaux du quartier de la Ferme,
- Le quartier était dégradé autrefois mais est agréable maintenant qu'il a été réaménagé (rues ombragées),
- Le long de la rue des Montalets, la faible hauteur perçue des immeubles en contre-bas est particulièrement appréciée, car la vue reste dégagée (tour Eiffel) et l'implantation est jugée adaptée au relief. La vue au loin sur le grand ensemble des Epinettes lance un débat sur ces formes urbaines perçues très négativement par certains tandis qu'une participante qui y vit insiste sur la qualité des appartements,
- Le Parc et le château des Montalets sont très appréciés en raison de la présence de la végétation, du patrimoine historique et des jeux pour enfants,
- Le long du sentier des Blancs, le tissu pavillonnaire verdoyant est noté par les participants qui apprécient l'entretien et la sauvegarde du patrimoine pavillonnaire,
- À l'approche de la gare de Meudon, des participants soulignent la « bonne desserte en transports collectifs », « l'un des atouts du quartier »,

4

#### Chemins, sentes et venelles sur le coteau

- Les participants sont très renseignés et attachés au patrimoine historique du quartier de Bellevue.
- Beaucoup découvrent toutefois le chemin qui relie la route des Gardes et l'avenue de la Glacière et sont surpris, dans le sens positif, que de tels sentiers « en pleine nature » existent encore,
- Ils apprécient le fait que le bâtiment ancien du CNRS soit désormais visible depuis la place Aristide Briand,
- Un temps d'arrêt sur le belvédère au-dessus de la rue Basse de la Terrasse est l'occasion d'évoquer l'étendue et la densité bâtie de la métropole du Grand Paris, avec une perspective qui occulte la Seine,

5

#### Colline de Brimborion

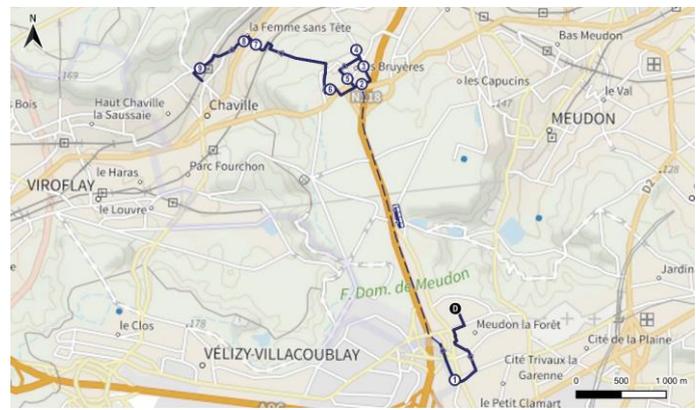
- La perspective vers les allées de l'avenue du 11 Novembre est remarquée par certains participants.
- Un participant regrette que l'Allée de la Terrasse soit maintenant fermée par des grilles car elle offre un raccourci jusqu'en bas, au niveau de la passerelle entre la berge et l'île Seguin,
- Sur l'île Seguin : « il est important de préserver les vues sur l'île Seguin et son arrière plan »,
- Sur le coteau, le règlement doit préserver l'équilibre entre la verdure et les constructions et il doit contenir les hauteurs pour préserver les vues (« ne pas trop urbaniser », « garder l'impression de verdure vu de loin »),
- Le Parc de Brimborion est une découverte pour de nombreux participants, certains apprécient particulièrement que des vestiges de l'ancien domaine aient pu être conservés,
- Comme pour les autres sentiers et cheminements dans la verdure, ce lieu manque de signalétique et d'indications sur ces accès,
- La gestion des espaces verts en semi-friche et les passerelles en bois sont notées positivement pour leur côté « dépaystant »,

# Balade n°3

## En bordure de forêt, des espaces singuliers

### Compte rendu

21 mai 2022



D

#### Résidence du Parc

- Quartier globalement bien tenu et semble assez calme (y compris en termes d'ambiance sonore) – Diversité des hauteurs de bâtiments qui est intéressante car elle permet d'accepter plus facilement des bâtiments hauts de plus de 10 étages qui sont assez présents. Le bâtiment dit des « 1000 fenêtres » joue un rôle antibruit important protégeant le reste du quartier des nuisances de la N118. Les subtilités inscrites par F. Pouillon quant à la reprise de formes villageoises pour les pôles de commerces et services constituent un clin d'œil intéressant,
- La végétation est assez étoffée sur le secteur le plus au nord en lien avec la forêt. Une belle pièce d'eau est également présente. Toutefois, le comblement du bassin du square des deux bassins est regretté par les habitants du quartier. Il leur semble intéressant de faire encore plus entrer la forêt dans le quartier et renaturer certains espaces publics trop minéraux. Le manque de mobilier d'agrément, tels que des bancs, est regretté,
- Le cœur du quartier avec le Centre commercial Joli Mai est beaucoup moins enchanteur. La densité de construction y semble plus importante, avec une végétation très peu présente (« c'est un four l'été », « pas très convivial »). En revanche, des services et commerces de proximité (ex. : boulangerie, boucherie, halles) sont présents et appréciés des habitants, le tout avec une très bonne connexion à l'ensemble du quartier. On se déplace aisément à pied dans ce quartier, relativement calme,
- La voiture reste très présente sur l'espace public et est une limite à l'embellissement. Dans la journée, beaucoup de voitures ne bougent pas,

1

#### Ecoquartier de Trivaux

- La densité des constructions est moindre que dans la résidence du Parc. Les hauteurs sont contenues ce qui est appréciable. La réalisation de derniers niveaux en attique est intéressante car elle limite l'effet masse imposante et laisse passer la lumière. La recherche d'une architecture durable se voit sur les bâtiments en cours de construction utilisant des parois en bois,
- Les espaces publics sont généreux et ils permettent de découvrir les cœurs d'îlots avec des jardins potagers ou même des bassins (par contre, les cœurs d'îlots ont tendances à devenir privatif : accessibilité visuelle, mais pas réelle). L'eau n'est pas encore présente dans l'espace public car la mise en service des bassins du mail n'est pas faite mais ce sera intéressant et cela rafraîchira l'atmosphère. Les déplacements sont facilités pour les piétons et les vélos et ce jusqu'au tramway qui vient border le quartier. Les aménagements publics prennent le pas sur les voies circulées,
- Les nouveaux commerces présents et les espaces publics ne semblent pas encore avoir d'âme (manque de bar, restaurant...). Par contre le mobilier urbain est présent. Les équipements sportifs sur plusieurs niveaux optimisent le foncier créant à la fois un site original et de l'espace public et permettent également de concentrer différentes activités sportives en un seul point, favorisant le dialogue et la rencontre entre les différents participants,
- Des participants ont soulevé la question des nuisances (sonores) que peut générer cet équipement (habitations proches).. La proximité du tramway est un atout,
- Comme aux précédentes étapes de la balade, les secteurs traversés sont calmes malgré la densité. Les piétons peuvent se déplacer sans être gênés sur leur parcours,
- Différemment des secteurs plus anciens de Meudon-la-Forêt, l'écoquartier a été conçu pour limiter l'usage de la voiture,

2

#### Quartier des Bruyères

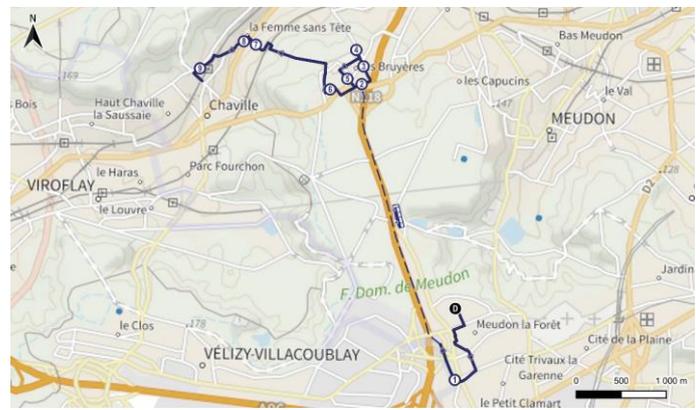
- Les abords du quartier sont bruyants du fait de la proximité de la RN118. Atténuer la vitesse permettrait certainement de limiter les nuisances sonores à proximité immédiate de la RN118, dès que l'on rentre dans les rues, le bruit s'estompe assez vite. Un projet de téléphérique reliant le Pont de Sèvres à Vélizy et desservant le quartier des Bruyères est évoqué, mais le projet n'est pas actuellement à l'ordre du jour,
- Les premières impressions ne permettent pas d'identifier un quartier au cœur de la forêt, l'impact de la RN118 étant trop fort,

# Balade n°3

## En bordure de forêt, des espaces singuliers

### Compte rendu

21 mai 2022



- 3 Zone d'activités des Postillons**
  - Cette zone d'activité des années 70 semble totalement atone alors que la desserte routière est plutôt d'un bon niveau. Elle joue par contre certainement un rôle de limiteur de bruit pour la résidence située derrière. A mesure que l'on avance dans la rue de la Garenne, le bruit de la route cède place à celui des oiseaux,
- 4 Route des Postillons**
  - La forêt est très visible. Par contre, le cimetière atténue son rôle d'espace de respiration pour le quartier. De beaux arbres sont présents dans la résidence de la Garenne et cela permet de bien intégrer les constructions dans le paysage forestier. La rue de la Garenne est étroite, laissant peu de place pour les cyclistes et piétons (trottoirs très étroits),
    - **interrogation des participants** : La rue de la Garenne doit-elle rester accessible aux voitures au-delà des limites urbanisées? (plus d'accès à l'intérieur de la forêt),
- 5 Quartier pavillonnaire**
  - Il y a peu de hauteur, peu de vis-à-vis et la nature est assez présente. C'est un quartier peu dense et cela constitue une richesse à préserver. Ce quartier pavillonnaire participe à la mosaïque des formes urbaines et il faut donc préserver ces secteurs,
  - Un résident affirme que l'on peut vivre dans ce quartier aujourd'hui même sans voiture. Toutefois, les transports en commun et les infrastructures pour piétons mériteraient d'être améliorées,
- 6 Rue Pasteur / Rue de Gallardon**
  - Les commerces sont dispersés sur le quartier ainsi que les équipements. Il n'y a donc pas de véritable centre. Les commerces présents ne semblent pas très dynamiques et la concurrence des centres commerciaux de Vélizy est évoquée comme cause à ce phénomène. Plusieurs commerces et services dont La Poste ont d'ailleurs fermé ces dernières années,
  - On retrouve là un phénomène de dévitalisation qui est préjudiciable à la vie quotidienne, d'autant plus que le nombre d'habitants augmente. A cela s'ajoute des passages récurrents d'hélicoptères dont les nuisances se cumulent à celle de la RN118,
- 7 Coteaux Rive Gauche**
  - La vue est dégagée. On voit clairement la forêt et la vallée avec ses quartiers pavillonnaires. Le secteur est très calme (« le bruit des trains est moins gênant que celui des voitures car plus ponctuel) et on se croirait en province. C'est une richesse à préserver. Il ne faut pas densifier ce genre d'endroit et bien encadrer les évolutions. La pente est importante mais la technologie permet maintenant de s'affranchir de cette difficulté (vélo électrique notamment),
- 8 Avenue Salengro**
  - L'avenue Salengro, située en bas de la pente, est bruyante et les immeubles sont denses. Les immeubles récents apparaissent toutefois correctement intégrés et peuvent donner envie d'y habiter. L'espace public non encore réaménagé autour de cette voie cristallise l'essentiel des remarques et particulièrement son incohérence avec les quartiers des coteaux. L'embellissement et la pacification de cet axe important sont perçus comme des éléments très positifs pour la vie des quartiers riverains. Ensuite, il sera important d'y construire avec une bonne intégration paysagère. L'axe est perçu comme pouvant accueillir de la densité, à condition de conserver une perméabilité des vues vers les coteaux,
- 9 Coteaux Rive Droite**
  - Ce coteau est plus épais que celui de la rive Gauche et encore moins dense. Il semble y faire bon vivre. Les pentes sont importantes et certainement dissuasives au quotidien pour le piéton. Des activités complémentaires sont présentes comme des jardins partagés ou familiaux à proximité de la voie ferrée. Le secteur de la gare est plus dense et des projets sont en cours. Il donne par ailleurs accès directement à la forêt et se connecte rapidement au centre-ville,

# Balade n°4

## Les bords de Seine

Compte rendu  
18 mai 2022



- 1 Cours de l'ancienne boulangerie**
  - Un alignement des façades un peu « rude », « rigide », manque d'animation, de rythme,
  - Un traitement du sol monotone,
  - Une centralité confidentielle, peu visible depuis la RD,
- 2 Clos Munier**
  - Peu de commerces, ce qui limite l'animation sur cet axe,
  - Fort impact du bruit des voitures sur le boulevard.
  - Végétation pas assez présente, espace très minéral,
  - Il est proposé d'aménager un cheminement longeant la Seine. Ce serait plus agréable,
  - Constructions de bonne qualité, hauteurs à « taille humaine »,
  - Mais les alignements droits sont considérés comme monotones. Il faudrait casser cette monotonie, par exemple en aménageant des cours intérieures,
  - Le façade du gymnase est considérée comme attractive, car elle rompt cette monotonie du bâti. Le métal de la façade pose des problèmes de réverbération à certains moments de la journée,
  - Sur cet axe, les balcons n'ont pas d'intérêt. Ils sont purement esthétiques,
  - Le boulevard joue un rôle structurant pour rejoindre Paris. Il faudrait maintenir son gabarit actuel et favoriser la fluidité du trafic (avis moyennement partagé),
  - Il ne faut pas tomber dans la suppression de la voiture comme cela a été fait à Paris (avis moyennement partagé). Toutefois, la réduction de la capacité à Paris se répercute sur le territoire (saturation de la voirie),
  - La piste cyclable offre de bonnes conditions aux vélos. Elle a été aménagée d'un seul côté, ce qui prend moins de place. Certains participants proposent de rabattre cette piste cyclable le long de la Seine,
  - La mutation réalisée sur cet axe depuis de nombreuses années est une vraie réussite. Les espaces publics sont de qualité et le trafic s'est fluidifié,
- 3 Ile Saint-Germain**
  - Le parc de l'île est « remarquable ». Il présente notamment une biodiversité très riche,
  - Les opérations récentes de renouvellement urbain sur l'île sont de très bonne qualité, les porteurs de projets ont su réinterpréter et préserver les caractéristiques de l'île,
  - L'île Saint-Germain accueille des bâtiments modernes et des pavillons. Le mariage est réussi,
  - Certains pavillons ont été requalifiés récemment. Le secteur est très agréable,
  - La liaison avec le reste de la ville est lisible et facile, à travers les ponts et les passerelles,
  - L'île se caractérise par des usages très variés : promeneurs, travailleurs, clients de restaurants...
  - Quelques points négatifs : le manque de commerces, l'accessibilité difficile en voiture (un seul pont), l'absence de jalonnement piéton et le stationnement limité et souvent saturé,
  - Il est proposé de créer une passerelle entre l'île Saint-Germain et l'île Seguin,
  - Il est évoqué une signalétique manquante pour l'accès piéton au parc depuis les arrêts de bus,
- 4 Pont de Billancourt**
  - Le pont offre de très belles perspectives sur les côteaux et forêts à l'Ouest et sur Paris à l'Est,
  - Les tours et barres du bout du pont ne font pas l'unanimité en termes d'architecture (trop stricte, trop dense),
- 5 Quai Georges Gorse**
  - L'immeuble des années 1970 (derrière alignement d'arbres et avec stores colorés) est jugé de bonne qualité. Il faudrait toutefois rénover les façades et les balcons,
  - Les participants ne sont pas choqués par la hauteur des bâtiments. Les espaces végétalisés devant les immeubles améliorent la perception de l'espace public. Les arbres sont très beaux,
  - En termes de circulation, cette rive de la Seine est inhospitalière pour les piétons et cycles (dangereuse et sans infrastructure dédiée). Elle est dédiée au tout voiture. Les bords de Seine sont à valoriser,
  - Pour cette raison, des habitants de Boulogne-Billancourt vont se promener sur les bords de Seine côté Issy-les-Moulineaux. Toutefois, l'autre rive de la Seine manque d'arbres. Chaque côté a ses avantages et ses inconvénients,

# Balade n°4

## Les bords de Seine

Compte rendu  
18 mai 2022



6

### Parc de Billancourt, Opération Trapèze

- La qualité architecturale et du traitement des espaces publics sur cette opération fait consensus. Elle participe à « apaiser » la densité. Les participants évoquent « la densité élégante » et « l'échelle humaine » de ce quartier,
- L'architecture de ce secteur est variée et cohérente, ce qui favorise l'attractivité de la ville (cela évite la monotonie),
- Le quartier était trop minéral auparavant. Il s'est fortement amélioré au cours des dernières années, notamment avec le parc. Le projet urbain est bien pensé,
- Ce qui rend ce quartier agréable :
  - L'animation des façades par des décrochés par rapport à l'alignement, créant des marges de recul paysagées et des vues vers les jardins des cours d'immeuble,
  - L'animation des façades par des jeux de matériaux différents,
  - L'animation des façades par des balcons et saillies,
  - L'absence d'uniformité des façades,
  - Les rez-de-chaussée actifs (commerces en RDC),
  - Le jardin qui crée un vrai espace de respiration, les arbres qui sont très beaux,
  - La largeur des trottoirs, la faible circulation automobile,
- Le parc de Billancourt une destination pour une grande partie des habitants de Boulogne-Billancourt. Il est trop fréquenté le weekend,
- Certains participants regrettent la densification de la commune avec les programmes urbains récents (trop de bâtiments de logements collectifs),

7

### Ile Seguin

- Les participants trouvent unanimement que l'intérieur du bâtiment de la Seine Musicale est agréable, intéressant et attractif. La programmation musicale est de très bonne qualité. La Seine Musicale bénéficie d'une forte fréquentation. En revanche, l'aspect extérieur du bâtiment fait débat, certains le trouvent triste et massif, alors que d'autres le trouvent très beau,
- Les participants se sont interrogés sur la programmation envisagée en matière de bureaux. Quid de l'avenir d'une telle programmation à l'heure du développement du télétravail et des bureaux vacants. S'agit-il d'une tendance structurelle? Est-il nécessaire de renforcer l'offre de bureaux dans le secteur?
- Pour certains habitants, il apparaît plus logique d'implanter des bureaux le long de la départementale bruyante, et d'implanter les logements sur l'île Seguin, épargnée par les nuisances sonores,
- L'île Seguin accueillera une fréquentation vers les bureaux en journée et vers les équipements le soir, sans réelle identité propre,
- De plus, en termes paysagers, les futurs bâtiments sur la pointe de l'île viendront bloquer la vue sur la boucle de la Seine et sur la colline Rodin, pourtant magnifiques. C'est très dommage,
- La passerelle vers Boulogne-Billancourt est satisfaisante. Toutefois, certains participants ont pointé du doigt la passerelle qui relie l'île à la station de tram à Meudon, qui ne vient pas s'intégrer dans la ville, en butant contre un mur de grande hauteur. Il faudrait améliorer la continuité piétonne vers Meudon,
- Une nouvelle passerelle piétonne sera créée en lien avec le pont de Sèvres. C'est un projet très utile pour l'accès à l'île Seguin. De plus, un autre pont, accessible aux bus et aux modes actifs, sera créé à l'Est de l'île,
- L'accès en voiture à l'île Seguin sera fortement contraint, ainsi que le stationnement. C'est une bonne initiative,

# Balade n°4

## Les bords de Seine

Compte rendu  
18 mai 2022



8

### Pont de Sèvres

- Le désenclavement des immeubles du secteur du Pont de Sèvres est une réussite. Les liaisons piétonnes sont directes et confortables,
- La réhabilitation des immeubles est également jugée de bonne qualité,
- Manques de continuités piétonnes entre le pont de Sèvres et les bus desservant le Trapèze (avis non partagé),
- Gare routière et pont de Sèvres : trafic énorme, espace totalement inhospitalier pour les piétons et les vélos, absence de cheminements piétons et de pistes cyclables, déplacements à pied très difficiles,
- Cette situation dissuade l'utilisation des modes actifs, mais aussi des transports collectifs, notamment les bus,
- Le GPE desservira le Pont de Sèvres en 2025. Certains participants s'interrogent sur l'impact du GPE sur les changements de comportements et sur l'attractivité du territoire. Ils affirment que la croissance de la population et de l'emploi s'est ralentie récemment. Le PLUI devra faire un bilan des logements, de la population, de l'emploi... Il faut aussi prendre en compte l'impact du COVID dans les orientations du PLUI,
- Les espaces publics aux abords de la future gare du GPE seront réaménagés à l'horizon 2025. Des réflexions sont également en cours pour le réaménagement de la gare routière,
- GPSO rappelle que le carrefour de la Manufacture sera réaménagé prochainement. Ce projet est porté par le Département,
- Sur la gare routière, les participants proposent de créer un pôle d'échanges sur deux niveaux, pour séparer les flux et améliorer la pratique des modes actifs,
- Sur le pont de Sèvres, les participants proposent de créer une passerelle en parallèle du pont existant pour permettre aux cyclistes et aux piétons de circuler paisiblement,
- La RD 910 présente un trafic très élevé, notamment à Boulogne-Billancourt. Les participants proposent de la réaménager, en s'inspirant du projet de requalification de l'avenue Charles de Gaulle (RN 13) à Neuilly-sur-Seine,
- Les participants souhaitent le prolongement de la ligne 9 de métro vers Sèvres (en traversée de la Seine),

9

### Ile de Monsieur

- Sur l'île de Monsieur « on entend à certains endroits plus les voitures que les oiseaux »,

10

### Chemin de Halage

- Le requalification de la RD 1 a fortement amélioré la situation des modes actifs et la qualité paysagère des bords de Seine (avant cet espace était peu attractif et impraticable). Il y a un consensus sur la qualité des aménagements des bords de Seine sur cette rive du fleuve,
- Le cheminement piéton le long de la Seine est agréable, mais il reste isolé, ce qui peut générer un sentiment d'insécurité,
- La RD + le tram créent une barrière difficilement franchissable pour connecter le chemin de halage et la promenade de la butte de Brimborion par exemple. Sa traversée demeure compliquée pour les modes actifs,
- Les nuisances sonores sont toujours perceptibles malgré les aménagements paysagers,
- Les participants regrettent fortement le mur dans l'aboutissement de la passerelle de l'île Seguin. Il faut emprunter un escalier pour accéder au tram, mais cela reste difficile avec un vélo. De plus, l'ascenseur est souvent en panne. Les participants proposent de créer une rampe d'accès à la passerelle,
- Le rythme de vie est plus paisible sur la colline de Meudon,

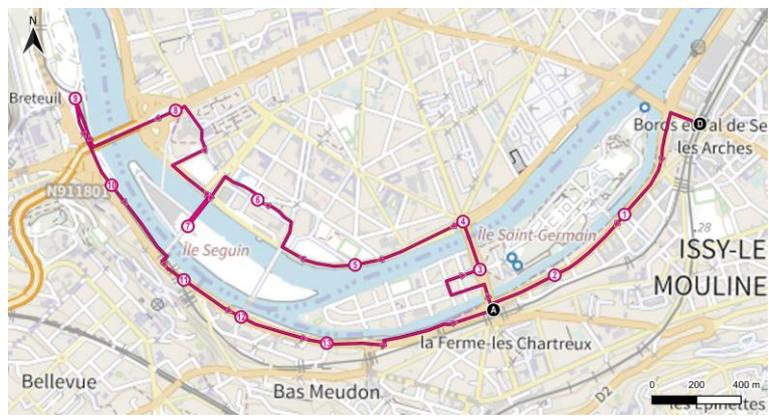
11

### Rue Troyon

# Balade n°4

## Les bords de Seine

Compte rendu  
18 mai 2022



12

**Meudon Campus,  
Rue Hélène Loiret**

- La mutation urbaine du Bas Meudon est jugée de plutôt bonne qualité : volume, matériaux, hauteurs des constructions,
- Il est important de privilégier les bureaux le long de la RD pour isoler du bruit les constructions en second rang. Les immeubles d'habitations sur cet axe « doivent être difficile à vivre »,
- Proposition de certains habitants de créer des immeubles avec des premiers étages actifs et des derniers étages résidentiels,
- Immeuble Thalès jugé de bonne qualité,
- Les participants constatent que les immeubles anciens disparaissent. Avec l'arrivée des nouvelles opérations, ils ont peur que le secteur soit « bétonné. Ils trouvent qu'il faudrait mettre en place des mesures de conservation des immeubles les plus intéressants,
- La RD 7 est peu animée, sans commerces ou services (boulangerie à proximité, mais pas visible depuis la RD 7). La centralité se trouve au niveau de la station de tram Les Moulineaux,
- Auparavant, il y avait des boutiques et des locaux d'artisans, mais ils sont disparus. Les ouvriers de Renault fréquentaient ces lieux. A ce jour, cet axe est surtout un lieu de passage, plutôt qu'un lieu de vie locale. Il reste très « linéaire ». Ce n'est pas une destination pour les habitants (ils n'ont pas envie d'y venir),
- Une proposition consiste à aménager des placettes, avec des commerces, aux abords de la route,
- De plus, il y a peu de jonctions avec les coteaux de Meudon,

13

**Remarques  
générales**

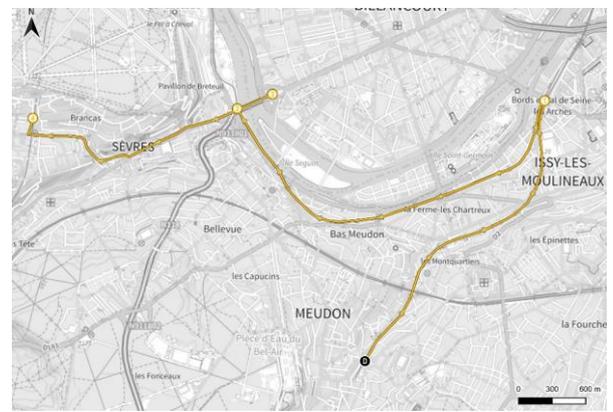
- À Boulogne-Billancourt, il manque des infrastructures en faveur des vélos le long des quais de Seine : pistes cyclables et espaces de stationnement devant les équipements structurants,
- Réintroduire le funiculaire de Meudon, pour permettre de passer des points hauts aux points bas de Meudon rapidement et facilement,
- Certaines opérations ont fait table rase trop strictement du passé, il n'y a pas de renvoi à l'histoire du site (cour de l'ancienne boulangerie, le Trapèze, l'île Seguin, les bords de seine, guinguettes et folies...),
- Manque de bancs le long de la Seine et dans certains espaces publics,

## Balade n°5

# Au cœur du réseau des transports franciliens

## Compte rendu

18 mai 2022



D

### Quartier de gare de Meudon Val Fleury

- La balade débute sur la place Henri Brousse, ancien parking récemment réaménagé en espace public piéton, à proximité de la gare du RER C Meudon Val Fleury. L'une des participantes interpelle le groupe sur les difficultés à s'orienter et à repérer les différents arrêts de bus. Il est par ailleurs noté le manque de signalétique et d'information dynamique en gare (actuellement en travaux) pour faciliter l'intermodalité avec les bus ou encore la station de Vélib. Les arrêts de bus ne sont pas visibles depuis la gare,
- Au niveau du pont au-dessus des voies ferrées, les participants apprécient l'ouverture sur le paysage lointain en direction d'Issy-les-Moulineaux. La végétation présente en bordure de voies est considérée comme très importante et la question de la végétalisation des espaces publics est abordée pour lutter contre la chaleur et générer des espaces poreux permettant de capter et de récupérer l'eau de pluie,
- La dimension patrimoniale du bâtiment de la gare marque positivement les participants qui apprécient son intégration dans le tissu Meudonnais environnant, mais une personne s'interroge sur le projet d'extension,
- La question du stationnement vélo et de l'accessibilité aux pistes cyclables est abordée avec le constat d'un espace de stationnement pour vélo réduit, peu visible et saturé présent à côté de la gare,

1

### Gare d'Issy Val de Seine

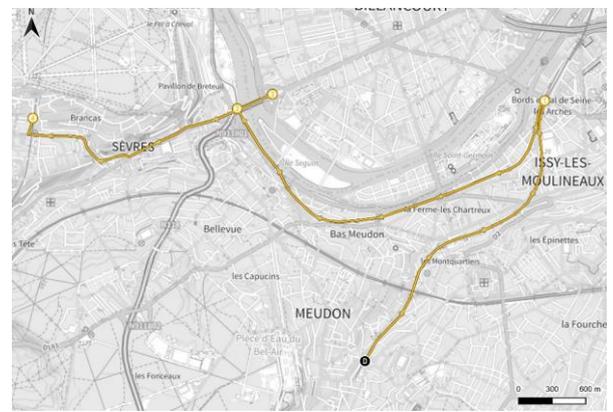
- A la descente du train sur les quais, plusieurs commentaires positifs sont émis au sujet du bâtiment Sytcom de traitement des déchets : bonne intégration urbaine, qualité de la façade, traitement des déchets en milieu clos, animation de la façade sur rue côté Seine qui lui donne une allure d'équipement public de type gymnase. L'une des participantes indique que des visites du bâtiment sont organisées, permettant de comprendre son fonctionnement, ce qui est très apprécié,
- La sortie de la gare se fait par l'accès secondaire récemment mis en service et adressé sur la rue J. Frantz.
- Une participante regrette que le mail Félix Amiot, qui permet de longer les voies jusqu'à la place Lafayette, soit exclusivement routier et peu accessible aux piétons,
- Est notée l'absence de plan ou de signalétique permettant de se repérer dans le quartier et de savoir par exemple dans quelle direction se situent les arrêts de bus, la Seine ou les secteurs commerçants,
- La dimension exclusivement tertiaire du secteur est perçue négativement par les participants qui notent « l'absence de vie », de service et d'offre de restauration en dehors des horaires de bureaux. L'animation du quartier se caractérise par des variations très fortes, selon les moments de la journée et de la semaine. Il souffre du manque d'activité en rez-de-chaussée et de mixité fonctionnelle,
- L'offre de restauration est considérée comme insuffisante ou trop éloignée les unes des autres à cause des secteurs de bureaux. Il est suggéré que l'animation des espaces publics se fasse également par l'installation de locaux dédiés aux petites activités et à l'artisanat. A l'inverse, les aménagements récents sur les berges de Seine sont particulièrement appréciés pour leur animation notamment,
- Les immeubles de bureaux sont jugés un peu trop hauts en bord de Seine. Dans les rues avoisinantes, compte tenu de la hauteur des bâtiments, on ne voit pas la gare, ses accès et les voies ferrées. Néanmoins, le rapport reste équilibré entre la hauteur du bâti et la largeur des voies,
- En remontant la rue Camille Desmoulins, l'aménagement d'une piste cyclable sur trottoir limitant l'espace dédié aux piétons lance la discussion autour des aménagements cyclables : quels parcours et quelle forme leur donner ? La présence de pistes cyclables pratiques et sécurisées est soulignée,
- Arrivée sur la place Lafayette : l'ouverture et la présence d'arbres sur l'espace public sont particulièrement appréciés, avec de nombreux aménagements dédiés au stationnement vélo (« containers Véligo », station vélib', arceaux pour vélos). Les participants notent la différence entre l'accès secondaire et l'accès principal à la gare qui s'ouvre directement sur les équipements et les stations de bus disponibles. La proximité de la Seine reste peu perceptible et non indiquée, du fait de la coupure des infrastructures, de même que l'accès au parc de l'île Saint-Germain. Quand on chemine le long de la Seine, on ne voit pas les gares,
- A l'approche de la station de tramway, les mutations du secteur sont abordées au travers des différents projets réalisés ou en cours de construction : halle alimentaire, passerelle au dessus de la RD50, immeuble Keiko,... Les hauteurs de constructions semblent démesurées pour plusieurs participants,

## Balade n°5

### Au cœur du réseau des transports franciliens

#### Compte rendu

18 mai 2022



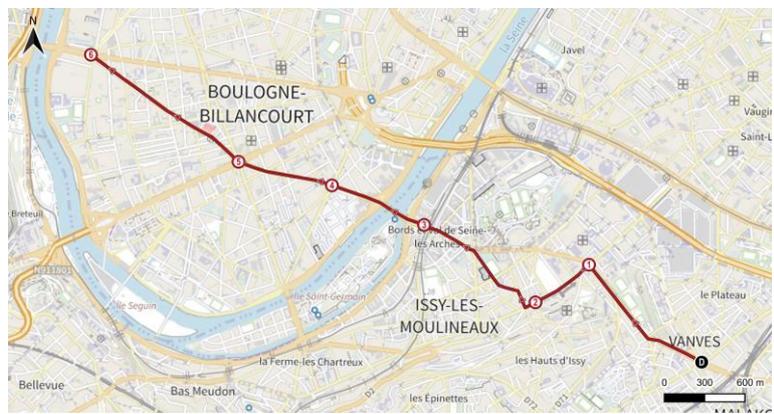
- 3** Arrêt de tram Musée de Sèvres
- L'absence de liaison entre la station et les berges de Seine est regrettée par les participants,
  - L'absence de lien entre le Parc de St Cloud et le Parc de Brimborion, séparés par l'échangeur de la N118 est également soulevée par les participants qui souhaiteraient plus de continuité et de fluidité pour les parcours piétons entre les différents espaces verts,
  - Les transformations du secteur, en cours et à venir, sont évoqués : aménagement des espaces extérieurs de la Manufacture le long de la Grande Rue à Sèvres, requalification de l'échangeur du pont de Sèvres,
- 4** Gare routière du Pont de Sèvres et métro
- Le cheminement sur le pont de Sèvres est perçu de manière plutôt négative, même si certains participants se disent surpris de constater que les conditions de déplacements à pied n'y sont pas aussi difficiles qu'ils l'imaginaient,
  - Secteur très bruyant, trop forte présence de l'automobile. Un des participant s'interroge sur la mise en place d'un système de barge, pour permettre aux piéton / cyclistes, de traverser la Seine
  - L'accès à la gare routière est jugé plutôt facile malgré l'importance du trafic automobile,
  - Les accès au métro ne sont pas visibles,
- 5** Gare de train Sèvres – Ville d'Avray
- Le fort contraste avec les autres pôles de transports visités est particulièrement noté : quartier pavillonnaire, ambiance village, faible circulation automobile. Ce qui est corroboré par les données de fréquentation de cette gare,
- Remarques générales**
- Les participants ont été sensibles, aux différentes étapes de la balade, à l'ambiance sonore jugée gênante à Issy-Val de Seine, sur le pont de Sèvres et dans la gare routière du pont de Sèvres. Le calme et le chant des oiseaux ont été au contraire relevés positivement aux abords de la gare de Sèvres – Ville-d'Avray,
  - Le format balade est particulièrement apprécié par les participants bien que les objectifs ne soient pas toujours compris en amont (confusion avec les balades touristiques organisées par les communes),
  - Intérêt pour de nouvelles balades de ce type avec des orientations thématiques, par exemple la biodiversité,

# Balade n°6

## La RD 50, un axe historique structurant

### Compte rendu

21 mai 2022



D

#### Carrefour de l'insurrection

- Un carrefour très minéral, besoin de renforcer la végétation,
- La végétation n'est présente que sur les radiales qui mènent au carrefour,
- Les circulations piétonnes sont interrompues à chaque croisement, rendant le parcours difficile et désagréable. Une faible place est accordée au vélo. Les participants ont conscience de la complexité du jeu d'acteur pour réaménager ce type d'espace public, mais regrettent que ce carrefour soit encore traité « façon XX<sup>ème</sup> siècle »,
- Problème d'harmonie dans les architectures autour de la place, sans fil conducteur,
- Hauteur limite pour les nouvelles constructions devraient être R+4,
- Le passage sous la voie ferrée entre Malakoff et Vanves, est très peu aménagé. Le sous pont devrait être apaisé et mieux traité,

#### Entre le carrefour de l'insurrection et Corentin Celton

- La séquence entre le Carrefour de l'Insurrection et Corentin Celton est plus agréable : larges trottoirs, alignements d'arbres, végétation débordant des espaces privés apportant un sentiment de fraîcheur...
- En semaine, le trafic automobile est beaucoup plus élevé et la rue beaucoup moins agréable,
- Plusieurs éléments de patrimoine sont relevés. C'est un sujet important, mais toutes les belles maisons ne peuvent pas être préservées puisqu'il faut construire plus de logements pour accueillir les nouveaux habitants.
  - **Proposition formulée d'ouvrir le parc du lycée Michelet au public le week-end (idem pour le couvent des Bénédictine).**

1

#### Métro Corentin Celton

- Les espaces pour vélo ne sont pas assez généreux pour inciter à prendre le vélo. Le parcours semble pour certains participants encore trop dangereux
- La place du métro Corentin Celton est très différente du carrefour de l'insurrection:
  - Elle offre plus d'espaces aux piétons, mais demeure très minérale et bruyante,
  - La présence du métro entraîne des flux piétons,
  - Les grands espaces vides ne sont pas désagréables,
  - La présence de commerces anime les rez-de-chaussée et apportent un peu de vie sur la place (terrasse de brasserie),
  - Le front bâti homogène est agréable malgré les grandes hauteurs,

#### Entre Corentin Celton et la Mairie d'Issy-les-Moulineaux

- Le secteur « Cœur de Ville », qui a été livré récemment, reçoit un accueil mitigé : les participants ne connaissant pas encore le quartier le considèrent comme un bloc imperméable. « Les immeubles sont trop près les uns des autres ». La variété de matériaux contraste avec l'architecture aux tons clairs environnants,
- Les participants « préfèrent » la résidence seniors juste avant, qui est en retrait de la voirie et avec une marge de recul paysagée,
- Il faudra toutefois revenir dans plusieurs mois/années pour voir comment ce quartier fonctionnera une fois les habitants et les activités installées,

2

#### Mairie d'Issy-les-Moulineaux

- La place derrière la mairie fait moins minérale, elle fait plus confidentielle, du fait de sa division en 2 espaces, un ouvert et un animé par les commerces et arboré. Au final, c'est plutôt agréable de s'y arrêter. La place pourrait être pris comme modèle pour l'aménagement des espaces urbains,
- Les immeubles ne sont pas tous du même style, mais ils observent tous le même gabarit, ce qui crée une forme d'homogénéité,

#### Entre la mairie d'Issy et la Zac du Pont d'Issy

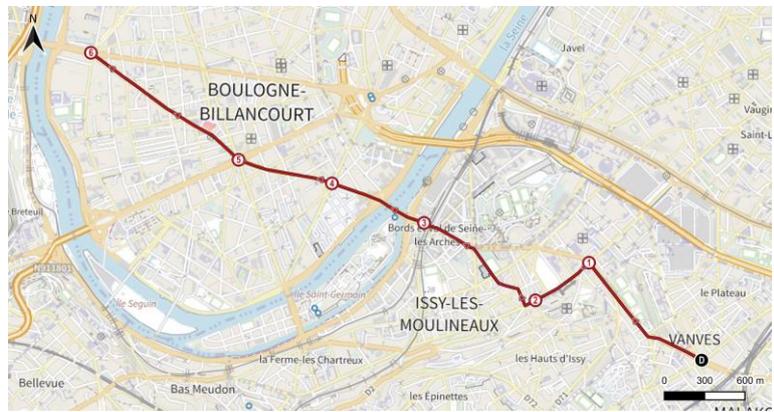
- Après, la mairie, le mail le long des équipements sportif offre l'exemple réussi d'une ville aménagée aussi comme un espace de promenade
- La fin de la portion entre 2 et 3 est très bruyante du fait d'une importante circulation, contrastant avec le début de la portion destinée uniquement aux modes actifs et de fait plutôt calme (mais pas assez « végétalisée »),

# Balade n°6

## La RD 50, un axe historique structurant

### Compte rendu

21 mai 2022



- 3** Issy – Val de Seine / ZAC du Pont d'Issy
- L'architecture en R+8, sur le côté droit de la RD ne choque pas, elle est proportionnelle à la taille de la rue. De plus, la présence d'immeubles d'hauteur moins importante permet de limiter l'effet canyon.
  - Toutefois, les immeubles en construction sont un peu « secs ». Leur accompagnement par de la végétation se fait attendre,
  - La durée de vie des immeubles de bureau interroge, d'autant plus avec l'émergence du télétravail et la restructuration des entreprises. Peut-être faudrait-il s'interroger sur la possibilité de les transformer en logements,
  - La traversée du Pont d'Issy-les-Moulineaux n'est pas jugée agréable pour les déplacements à pied ou à vélo,

#### Entre Issy et Boulogne

- L'ouverture paysagère sur la Seine est remarquable, mais le pont constitue une frontière, peu confortable à franchir pour un piéton
- La perception du front de Seine côté Boulogne divise : verrue d'architecture monumentale / front monumental qui répond à un paysage monumental,
- La transition quartier de bureau / quartier habitat/mixte se fait de façon progressive, sans rupture. Elle est aidée en cela par les grands alignement d'arbres,

- 4** ZAC du Point du Jour
- L'architecture des bureaux présents face à la Seine fait plutôt consensus auprès des participants. Ils créent un masque pour les immeubles d'habitation à l'arrière. Les transitions entre les différents immeubles sont plus appréciées que les opérations récentes de l'avenue du Général Leclerc vues précédemment,

- La séquence avant d'arriver sur la place est très hétérogène. Une harmonisation semble nécessaire. Sa transformation et les possibles gabarits ne font pas consensus auprès des participants. Certains souhaitent conserver les immeubles de faubourg encore présents, d'autres créer des espaces verts en lieu et place, et d'autres optimiser par la construction d'immeubles en R+4,

- 5** Place Marcel Sembat
- La place est comparée au carrefour de l'insurrection :
    - Le secteur est bruyant et oppressant. Malgré le fort trafic, les rues qui mènent vers la place semblent plus calmes, certainement du fait de la végétation,
    - L'animation est importante, en lien avec la présence de commerces, services et équipements diversifiés et de qualité,
    - L'architecture est jugée plus esthétique, car plus homogène,
    - Comme sur le carrefour de l'insurrection, la place des piétons et des vélos est négligée,

#### Entre la Place M. Sembat et le Pont de St-Cloud

- La dernière séquence est très aérée du fait d'un alignement d'arbres continu et d'un retrait quasi systématique des constructions générant des espaces piétons généreux. Certaines marges de recul sont végétalisées accentuant le côté agréable de la séquence. De plus certains bâtiments sont implantés perpendiculairement à la voie et avec d'importants décrochés générant des vues vers les cœurs d'îlot,

- 6** M° Pont de Saint-Cloud
- Le rond point semble avoir les mêmes dimensions que le carrefour de l'insurrection. Il démontre qu'on peut allier gestion efficace du trafic automobile, forte végétalisation (arbres de hautes tiges au centre) et espaces publics agréables (végétalisés, avec des terrasses...),

#### Remarques générales

- Les participants réclament plus d'espaces verts et de commerces/services. Le télétravail se généralisant, cela conduit à profiter plus de son environnement immédiat en semaine,
- La présence des alignements d'arbres sur certaines portions participant réellement à diminuer la chaleur le long du parcours,
- Manque de commerces et restaurants à Vanves, certains habitants vont sur Boulogne (avec bus 126) et Paris,
- Les participants alertent également sur le manque de places de stationnement pour les voitures sur l'espace public,
- Un participant a suggéré de prévoir des fontaines dans les nouveaux espaces publics en complément de la végétation
- Le bruit le long de la voie demeure la constante sur son tracé,
- Demande globale de faciliter et sécuriser les circulations vélos et piétonnes,

# Balade n°7

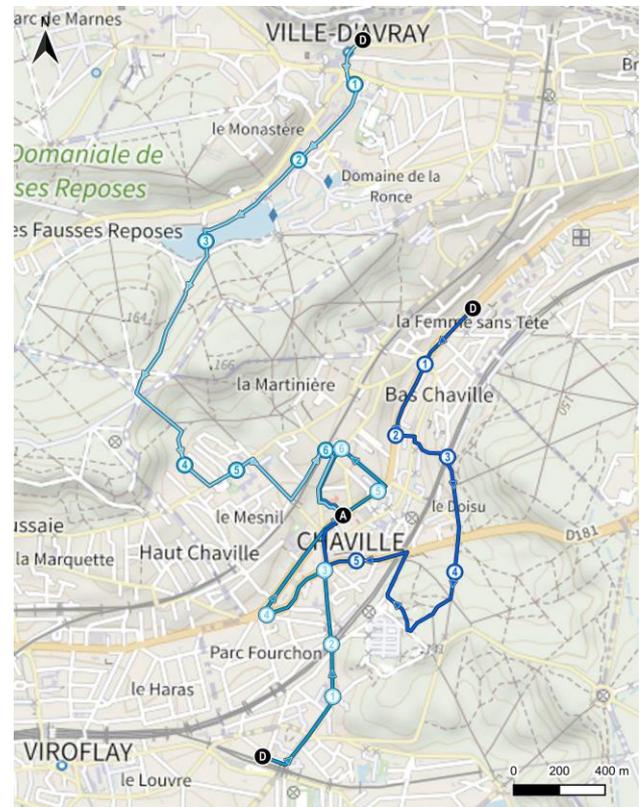
## La ville des proximités Chaville

### Compte rendu

11 mai 2022

#### Parcours 2

*Entre le centre-ville de Chaville  
et l'école Ferdinand Buisson*



- 1 Croisement RD910 / rue de la Passerelle, Parvis Robert Schuman**
  - Consensus sur les gabarits des immeubles le long de la RD910 ; les hauteurs sont trop importantes ; le linéaire continu des constructions sans percées comme le lien avec les coteaux et les quartiers pavillonnaires à l'arrière, et crée un effet « couloir »,
  - Interrogation sur l'avenir des maisons en meulière et briques qui persistent notamment au nord de la RD; Protéger les bâtiments anciens et leurs jardins,
  - Les gabarits acceptables seraient ceux de l'ordre du R+3. Les opérations en R+5 avec les 2 derniers étages en attiques rendent acceptable la hauteur. Le recul de certaines constructions permettent également d'apercevoir la cime des arbres des jardins du coteau,
  - La végétalisation des pieds d'immeubles à côté de l'école Ferdinand Buisson couplée à la présence des arbres est très agréable : cela crée de l'ombre, anime le parcours. Il s'agit d'un bon exemple, d'aménagement de la bande de recul côté public. Protéger les arbres remarquables et d'alignements
  - On sent sur le cheminement que l'on n'est pas encore dans le centre-ville, ce sont des commerces répartis de manière éparse,
- 2 Passage de la voie ferrée / Quartier du Doisu, Forêt de Meudon / Parcours Sportif**
  - Une participante nous a conduit à l'allée de la forêt pour nous montrer la qualité du traitement des espaces libres. Aménagée à flanc de coteau, l'allée est composée d'un escalier planté. Il s'agit d'un espace privé mais ouvert au public en journée pour permettre de couper à travers l'îlot, afin de rejoindre le centre-ville depuis la rue du Pavé des Gardes,
  - Le cheminement de cette séquence passe à travers des tissus pavillonnaires où se mêlent architectures contemporaines et anciennes. Le mélange des deux types d'architecture est jugé réussi par l'ensemble des participants,
- 3 Rue du Pavé des Gardes**
  - Les sentes partant de la gare de Chaville Rive Droite sur la RD910 doivent être protégées. Présence d'un vaste espace libre,
  - Carrefour Pavé des Gardes et rue Anatole France : manque de cohérence entre les bâtiments, absence de végétation, espace tout voiture non sécurisé et très bruyant, le piéton y est mal à l'aise, pas de piste cyclable,
  - De manière générale absence de lieu de restauration dans le centre-ville de Chaville et de commerces de proximité : beaucoup de banques et agences immobilières,
  - La gare de Chaville Rive Gauche n'est pas une centralité pour le quartier. En revanche, elle dessert la forêt de Meudon,

# Balade n°7

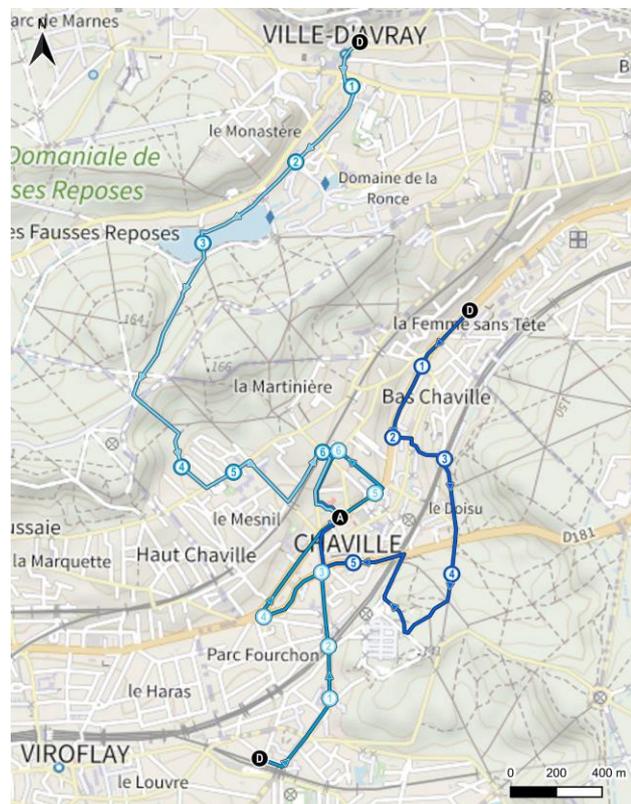
## La ville des proximités Chaville

### Compte rendu

11 mai 2022

#### Parcours 3

*Entre la mairie de Ville d'Avray  
et le centre-ville de Chaville*



#### 1 Place de l'Eglise

- Ville-d'Avray est enclavée. Le parcours de la balade ne correspond pas à un parcours quotidien des habitants. La plupart d'entre eux vont à Paris ou à Versailles... Il faut tenir compte que Ville-d'Avray reste très orientée vers Versailles. Les habitants du bout de la rue de Versailles se sentent presque plus Versaillais que Dagovéraniens,
- Ville-d'Avray représente surtout un territoire traversé par des véhicules, plutôt qu'une destination ou un lieu de vie. C'est en tout cas la perception des personnes de l'extérieur,
- La commune reste toutefois attractive, car des personnes s'y installent, notamment à proximité de la gare,
- Le secteur le plus attractif est celui aux abords de la gare. Des personnes cherchent à déménager sur ce secteur, afin de pouvoir se rabattre sur la gare à pied ou à vélo.,
- Les participants s'interrogent sur la position de la gare, à l'écart du centre-ville. Il faut tenir compte de la perception de la distance. Auparavant, les personnes du centre-ville se rendaient à la gare à pied, mais maintenant la distance est considérée comme trop importante,
- Avec le développement des vélos à assistance électrique et des trottinettes électriques, certaines personnes pourraient habiter dans la partie haute de la commune, tout en se déplaçant vers la gare par ces moyens de déplacement,
- L'offre de mobilité est correcte dans la commune, notamment grâce à la présence de la gare et d'une ligne de bus structurante (vers la gare de Sèvres-Ville-d'Avray et la station de métro de Pont de Sèvres),
- La gare de Sèvres-Ville-d'Avray dispose de stationnements cyclables, mais il ne sont pas sécurisés. Il sera important de mettre en place des emplacements de stationnement vélo sécurisé à la gare de Sèvres-Ville-d'Avray,
- La rue de Saint-Cloud (RD 985) sera requalifiée, ce qui contribuera à apaiser le trafic et à favoriser la vie locale,
- Les aménagements cyclables ne sont pas protégés. Il s'agit souvent de bandes cyclables ou de simples pictogrammes au sol. De plus, ils sont discontinus, ce qui renvoie les cyclistes sur la chaussée. Il existe des conflits d'usages, lorsque les cyclistes sont obligés de monter sur les trottoirs,
- La promotion de la mobilité active devrait être une priorité sur la commune. Cela permet de rétablir une égalité entre les usagers de l'espace public,
- Toutefois, les automobilistes ont du mal à accepter les aménagements cyclables, en partie en raison de l'héritage culturel de la voiture,

# Balade n°7

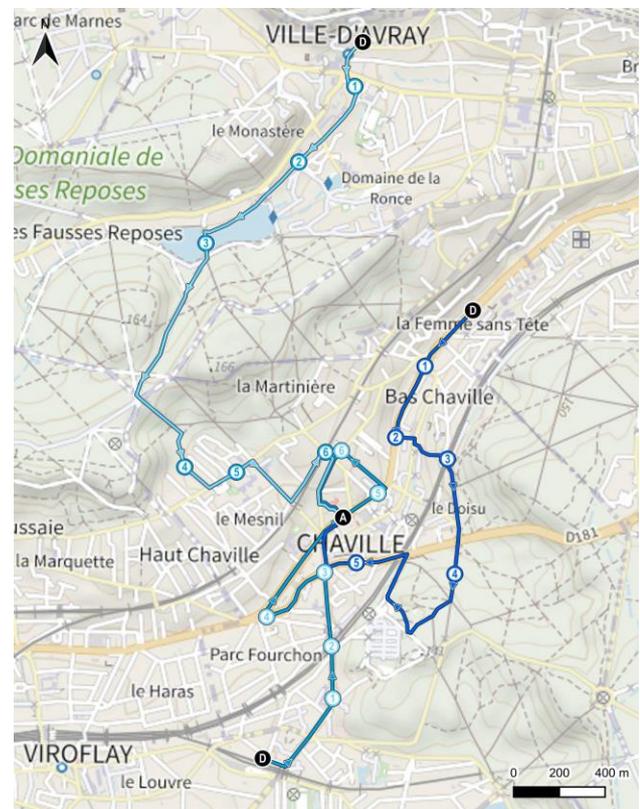
## La ville des proximités Chaville

### Compte rendu

11 mai 2022

#### Parcours 3

Entre la mairie de Ville d'Avray  
et le centre-ville de Chaville



2

#### Mail Alphonse Lemerre

- Pour les déplacements entre le centre-ville et le sud de la commune, les piétons passent par le mail Bosvieux (et non par la rue de Versailles), car le mail est beaucoup plus accueillant et fonctionnel. Les traversées des rues sont sécurisées par des plateaux surélevés. Globalement, les habitants apprécient beaucoup la « coulée verte », qui se poursuit ensuite jusqu'aux étangs de Corot et à la rue de Versailles.. C'est une réussite,
- Le mail est interdit aux vélos, ce qui est favorable aux piétons. Il ne faut pas autoriser les vélos sur le mail. Il faut prioriser la sécurité des enfants. Les trottinettes classiques ne posent pas de problèmes, mais les trottinettes électriques ne doivent pas être autorisées dans le mail,
- Une résidence de logements est située à côté du mail piéton. Les habitants utilisent le mail pour se rendre au centre-ville, y compris à l'école. Les enfants qui habitent rue de Versailles passent aussi par le mail pour se rendre à l'école,
- Au-delà de la résidence (au sud de la commune), le mail constitue un itinéraire de balade, permettant l'accès aux étangs,
- La rue de Versailles (RD 985) dispose de pictogrammes vélos, mais l'aménagement n'est pas sécurisé. Les déplacements vers le centre de Ville-d'Avray, ainsi que vers Saint-Cloud, restent difficiles,
- Il est proposé de mettre en place des zones 30, permettant aux cyclistes de circuler au centre de la chaussée, afin de renforcer l'effet d'apaisement de la vitesse et d'inciter à la pratique du vélo,

3

#### Étangs de Corot

- A vol d'oiseau, la distance entre Ville-d'Avray et les autres communes de GPSO n'est pas importante, mais le déplacement implique parfois de prendre le train et de passer par Paris,
- Les participants considèrent que le secteur résidentiel à proximité des étangs est « enclavé ». Il est éloigné de la gare. Le secteur des Étangs mériterait une meilleure signalétique pour rejoindre Chaville par exemple,
- La ligne de bus 426 (La-Celle-Saint-Cloud – Pont de Sèvres) offre un très bon service (fréquence 15 minutes), permettant d'accéder à la gare de Sèvres - Ville-d'Avray et aux équipements de la ville de Sèvres (notamment le lycée),
- Quant à la ligne 471 (Versailles – Saint-Cloud), elle offre un service plus faible,
- Il n'existe aucun itinéraire cyclable entre Ville-d'Avray et Saint-Cloud, contrairement à Versailles, qui bénéficie d'un itinéraire cyclable sur la RD 985. Néanmoins, le centre-ville de Ville-d'Avray n'est pas desservi par cet itinéraire,
- Le jalonnement cyclable reste à améliorer. De plus, il faudrait informer les usagers sur les types de vélos qui peuvent emprunter cet itinéraire (VTT, VTC, VAE...),
- La plupart des habitants du secteur des étangs se rendent au marché de Ville-d'Avray en voiture.
- Certains jeunes du secteur des étangs vont au lycée privé de Versailles. Certains utilisent la piste cyclable de la RD 985,
- Quant aux collégiens, ils se rendent aux établissements de Chaville et Versailles. Une partie d'entre eux se rendent à l'établissement de Chaville à vélo, en traversant la forêt,

# Balade n°7

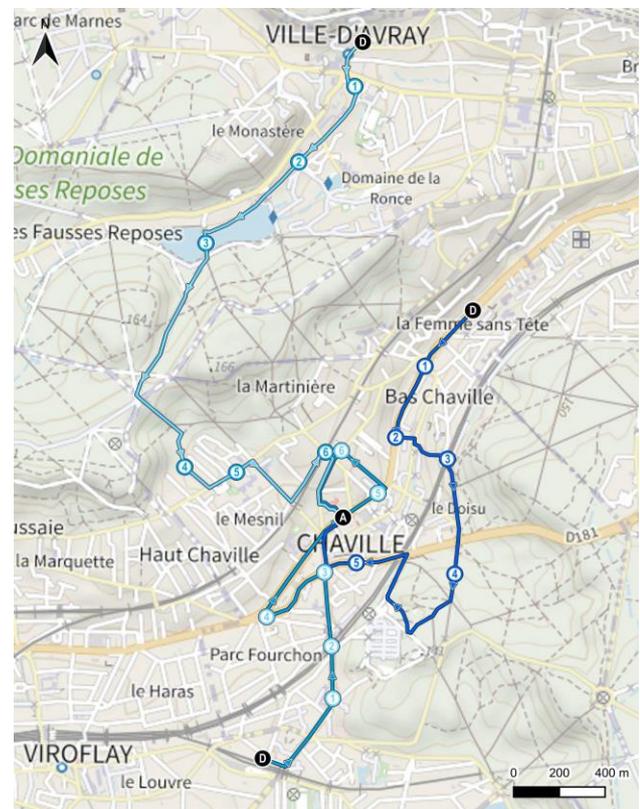
## La ville des proximités Chaville

### Compte rendu

11 mai 2022

#### Parcours 3

*Entre la mairie de Ville d'Avray  
et le centre-ville de Chaville*



- 4 Rue des Prés Aubry, Collège Jean Moulin / Crèche Petits Bois
- 5

- Le déplacement entre Ville-d'Avray et Chaville semble un peu trop long pour être réalisé à pied (à travers la forêt). Les cheminements au sein de la forêt sont plutôt utilisés pour la balade,
- La Forêt des Fausses Reposes bénéficie d'une bonne accessibilité piétonne depuis les espaces urbains,
- Les limitations de vitesse (zones 30) ne sont pas toujours respectées à Ville-d'Avray. Certaines rues, pourtant fréquentées par des piétons (ex : avenue de Balzac, rue Poussin) présentent des problèmes de vitesse. Des aménagements de réduction de la vitesse pourraient y apporter une solution, telles que les écluses ou les plateaux surélevés. Lorsque GPSO est sollicité à ce sujet, il apporte surtout des réponses sur les motifs de la non-réalisation de ces solutions,
- Les habitants de Ville-d'Avray se rendent à Chaville majoritairement en train. Les habitants du secteur de la gare sont favorisés par rapport à ceux du centre-ville. Ceux-ci préfèrent souvent se rendre à Versailles,
- Les lignes de bus locales entre les villes du territoire restent à développer,
- Les participants notent que certaines villes du territoire, telles que Chaville, sont assez autonomes, tandis que d'autres, comme Ville-d'Avray, sont dépendantes des services et de commerces des autres villes,
- La présence d'une gare dans le centre de Chaville présente des avantages, en termes de desserte, mais aussi des inconvénients, notamment en termes de fréquentation et de nuisances sonores...
- Ville-d'Avray porte un projet de mise en place d'une maison de santé, qui serait très bénéfique pour les habitants (aujourd'hui l'offre de santé reste très dissipée),

Les participants ont identifié les principales destinations de Chaville fréquentées par les habitants de Ville-d'Avray :

- Etablissements scolaires privés,
- Médecins spécialistes,
- Monoprix,
- Magasins bio (Naturalia),

D'un autre côté, Ville-d'Avray dispose d'équipements qui attirent des flux des communes alentours : conservatoire, salle de spectacles Le Colombier, cinéma...

#### Remarques générales

- Le parcours est très contrasté entre la forêt et le centre-ville de Chaville, mais cela est intéressant car l'habitant peut se détendre, faire du sport dans la forêt... tout en arrivant rapidement près d'un transport en commun, d'un magasin...

# Balade n°8

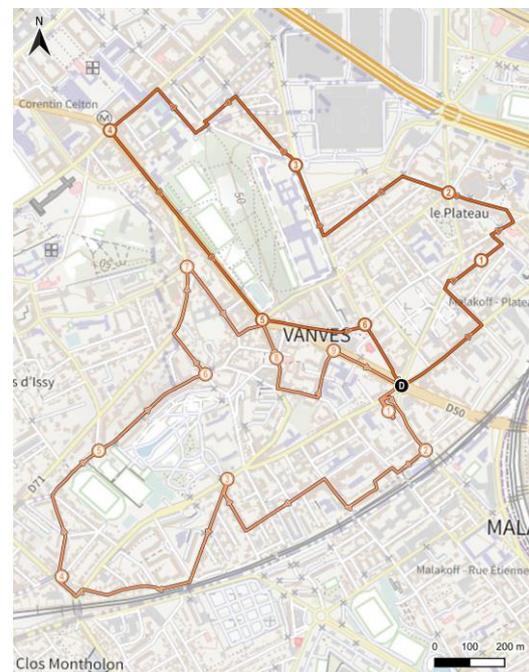
## La ville des proximités

### Vanves

## Compte rendu

25 mai 2022

### Parcours 1 Vanves Nord



- |     |  |     |  |
|-----|--|-----|--|
| 1.1 | Rue Jules Michelet depuis rue Jean Bleuzen                 | 1.5 | Villa du Lycée et axes bordant le Lycée Michelet |
| 1.2 | Carrefour Albert Legris                                    | 1.6 | Rue Sadi Carnot vers la mairie                   |
| 1.3 | Vers angle rues Julien / du 4 Septembre via lycée Michelet | 1.7 | Carrefour de l'insurrection                      |
| 1.4 | Vers le Métro Corentin Celton                              |     |  |

#### Quartiers pavillonnaires

- Les quartiers pavillonnaires parcourus ont suscité une volonté de protection. Ce sont des lieux calmes, apaisés,
- Des activités sont présentes dans certaines rues (bureaux, cabinets d'architecte..). Les bâtiments sont bien intégrés et le type d'activités ne génère pas de nuisances sonores. La mixité fonctionnelle n'est pas gênante dans ces conditions,
- La qualité de certaines rues pavillonnaires en font des lieux de balades au quotidien pour certains participants,

#### Opérations récentes

- Des participants ont dénoncé une importante bétonnisation de certaines opérations récentes au détriment d'espaces végétalisés. La forme souvent massive participe à déqualifier les opérations, alors que des immeubles de petites tailles (3-4 étages), avec des espaces verts collectifs pourraient être privilégiés,
- Plusieurs secteurs ou bâtiments sont relevés comme devant être préservés : quartier Saint-Rémy, Villa Dupont...
- Le PLUi devrait permettre de refuser tout projet immobilier qui ne préserve pas les arbres en pleine terre,
- En revanche des opérations composées de décrochés sur les façades, d'animation par l'usage de différents matériaux, et de recul par rapport à la voie publique ont suscité des avis positifs :
  - Opérations autour de la place Corentin Celton : espaces publics généreux (mais manque de bancs, tables et autres aménagements de rencontres) et taille humaine des volumes, harmonie des constructions entre elles,
  - Opérations récentes face à la mairie (Av. Guy Moquet/Rue Mary Besseyre) : jeux de décrochés, animation de la façade avec des huisseries foncées,
  - Rue Michelet : les immeubles n°9 et 11 n'ont pas fait consensus, certains jugeant la couleur de la façade n°9 trop sombre, et ainsi peu en harmonie avec les immeubles en briques contigus et en face,
  - Les architectures contemporaines en tissu résidentiel ont été appréciées, mais certaines ont été jugées un peu hautes (R+3),
- L'opération récente rue Jean Bleuzen apparaît comme un exemple à ne pas suivre, notamment car elle dégrade la qualité de l'environnement architectural et paysager de l'école Gambetta,

#### Nature en ville

- Il manque une connexion entre les différents espaces verts de la ville et ceux environnants,
- Les alignements d'arbres le long de certains axes de Vanves, notamment RD50, participent à baisser la température/créer des îlots de fraîcheur. Ils doivent être conservés. Ils participent également à l'atténuation de la perception des hauteurs des constructions,
- Plusieurs participants ont émis le souhait de permettre de traverser le parc du lycée Michelet,
- Certains participants ont apprécié des micro poches d'espaces verts à travers la balade : espace de rencontre, de halte avec les bancs, de fraîcheur. Elles seraient à développer,
- Plus de nature permettrait également de susciter davantage d'échanges et de rencontres entre citoyens,

# Balade n°8

## La ville des proximités

### Vanves

## Compte rendu

25 mai 2022

### Parcours 1 Vanves Nord

1.1	Rue Jules Michelet depuis rue Jean Bleuzen	1.5	Villa du Lycée et axes bordant le Lycée Michelet
1.2	Carrefour Albert Legris	1.6	Rue Sadi Carnot vers la mairie
1.3	Vers angle rues Julien / du 4 Septembre via lycée Michelet	1.7	Carrefour de l'insurrection
1.4	Vers le Métro Corentin Celton		



#### Mobilités :

- Des réseaux cyclables discontinus à l'échelle de la ville conduisant sur certaines portions à des problèmes de sécurité,
- Vanves est très bien desservi en transports en commun : train, bus (très efficace vers Paris), métro, tram
- Sur certains axes un sous-dimensionnement des aires de livraison conduit à des problèmes de circulation
- Le chemin de la Bertelote est un cheminement piéton agréable pour s'éloigner des axes circulés,
- Nombreuses critiques sur l'aménagement et les nuisances, de l'avenue Jean Bleuzen : attente d'aménagements favorables aux modes actifs et non plus à la voiture prioritaire (et ne plus densifier sans espaces verts / plantations d'arbres),
- Suggestion d'accéder aux espaces publics du parc des Expositions : en faire une zone de vie et non pas une frontière,
- Développer une voie vélo intercommunale sur la RD50,

#### Commerces-Services :

- Vanves offre de nombreux commerces et services, notamment sur de petites polarités : Carrefour Albert Legris, Carrefour de l'Insurrection, Carrefour Jean Jaurés/Sadi Carnot, Rue Jean Bleuzen,
- La quartier de l'église Saint-Rémy est particulièrement agréable, dont le charme doit être préservé,
- L'offre commerciale manque de diversité : certains participants se rendent à Malakoff, Issy ou Paris, qui offrent une plus large gamme de commerces,
- Valoriser le long mur d'enceinte du Lycée Michelet bld du Lycée (site d'exposition photos...),
- Le Sud de la commune est peu pourvu en commerce, mais la proximité de Clamart compense en partie ce déficit,

#### Général

- Vanves répond à la ville du quart d'heure du fait de sa taille réduite
- « Les gens du Plateau sont contents de vivre dans cette partie de la ville : ils ont tout à proximité »
- « Vanves est une ville où l'on vit (bien) mais pas une ville où l'on va »
- Repenser l'aménagement de la Place de l'Insurrection
- Mieux prendre en compte les enjeux de santé publique dans le PLUI (qualité de l'air, espaces verts...)

# Balade n°8

## La ville des proximités

### Vanves

## Compte rendu

25 mai 2022

### Parcours 1 Vanves Sud



- |     |  |     |  |
|-----|--|-----|--|
| 2.1 | Impasse Juliette De Wills  | 2.5 | Angle rues J-B Potin / Jules Guesdes et parc F.Pic |
| 2.2 | Secteur gare Vanves Malakoff                                     | 2.6 | Angle rues J-B Potin/V. Jacquet                    |
| 2.3 | En allant vers l'angle rues Dr Georges Lafosse / de Châtillon... | 2.7 | Angle Av. Gl de Gaulle/rue d'Issy                  |
| 2.4 | Secteur proches de gare(s)                                       | 2.8 | Place de la République                             |

#### Quartiers pavillonnaires

- Les secteurs pavillonnaire sont appréciés pour leur caractère calme, apaisé, vert (y compris la Villa d'Arcueil : nuisances sonores des trains jugées plus supportables que celles des voitures),
- Certains pavillons/murs/ patrimoines du 20ème siècle (Chapelle) sont à préserver, comme les ensembles homogènes et leurs abords (contre-exemple du projet d'immeubles entrée Villa J.de Wills ...). Il faut être plus ferme, car cela protège aussi des espaces verts, (Villa Dupont, angles J-B Potin / Pdt Kennedy et A.Briand / G.Clémenceau , Bld A.Fratacci face au Square F.Mitterrand, etc...),
- Mais parfois c'est plus une question de gabarit à maintenir que d'intérêt architectural,
- Des activités sont présentes de façon dispersée (bureaux, artisans, traiteur, ..), plutôt bien intégrées, a priori sans générer de nuisances. La mixité fonctionnelle est une bonne chose dans la ville, cela apporte une animation dans les quartiers,
- Les rues privés manquent de lisibilité,
- La place trop importante de la voiture sur l'espace public est relevée, avec des trottoirs parfois trop étroits,

#### Opérations récentes

- Les opérations neuves ne sont généralement pas perçue de façon négatives sauf quand :
  - en contact direct avec du tissu pavillonnaire,
  - le traitement des façades est pauvre,
  - Les immeubles sont implantés à l'alignement, a fortiori sur des trottoirs étroits, avec fenêtres de logements au RDC (angle rues d'Issy/ Pruvot : fenêtres au ras du trottoir !),
  - Avec des balcons surplombant le trottoir. Importance déterminante des détails d'architecture (« qui choisit ? »),
  - Attention à ne pas laisser trop de souplesse aux terrains d'angle : les promoteurs vont au maximum...
- Avis positifs quand les implantations sont en recul avec une bande végétalisée, rappels de bois, de briques (matériau en référence à l'histoire de la Ville) : préserver un paysage urbain aéré. Un bon exemple : avenue Aristide Briand. Un mauvais exemple : densification excessive rue de l'Avenir, très étroite, angle rues Docteur F.Arnaud / Hoche,
- Ces constructions permettent de répondre aux besoins de se loger. La densité est perçue comme nécessaire,

#### Nature en ville

- La présence de végétation, d'arbres visibles depuis la rue est déterminante pour constituer un « liant » entre des formes bâties contrastées, et masquer l'habitat collectif (ex : rues de Châtillon, Hoche, angle J-B Potin / J. Guesdes),
- Avis le plus partagé en faveur du repérage des espaces et cœurs d'ilots verts, arborés, pour préserver des ilots de fraîcheur (être très exigeant, y compris en anticipant les essences par rapport aux changements climatiques) / 1 avis contre, pour laisser les aménageurs mettre la construction « où ils veulent » en maintenant un pourcentage d'espaces verts imposé sur leur terrain...
- Parc du lycée Michelet : les équipements servent déjà aux associations sportives de la Ville, mais malheureusement pas le parc. Il pourrait être intéressant de l'ouvrir aux habitants.
- Rue A.Fratacci : protéger /développer les arbres (sur espaces privés et publics), les bancs, pour la rendre plus agréable pour les piétons.

# Balade n°8

## La ville des proximités

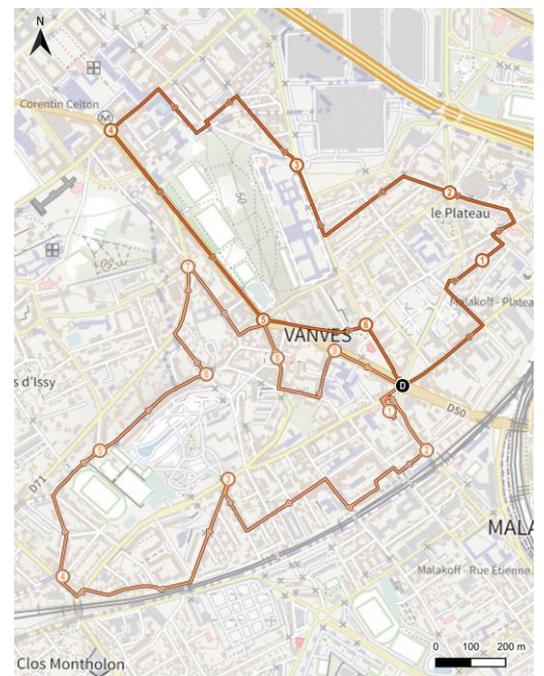
### Vanves

## Compte rendu

25 mai 2022

### Parcours 1 Vanves Sud

2.1	Impasse Juliette De Wills	2.5	Angle rues J-B Potin / Jules Guesdes et parc F.Pic
2.2	Secteur gare Vanves Malakoff	2.6	Angle rues J-B Potin/V. Jacquet
2.3	En allant vers l'angle rues Dr Georges Lafosse / de Châtillon...	2.7	Angle Av. Gl de Gaulle/rue d'Issy
2.4	Secteur proches de gare(s)	2.8	Place de la République



#### Mobilités

- Vanves est attractive car bien desservie en transports en commun et limitrophe de Paris.
- Les rues pavillonnaires, calmes constituent des cheminements piétons agréables pour s'éloigner des axes circulés. Elles sont agréables car elles offrent la possibilité pour les piétons de marcher sur la route. Les trottoirs sont toutefois trop souvent encombrés par les voitures
- Importance des passerelles au-dessus des voies SNCF (mais manquent des ascenseurs). Il est proposer de créer un lien avec Châtillon pour affaiblir l'effet de coupure de la voie ferrée
- Rue R.Marcheron : manque de confort et de sécurité pour les piétons (trottoirs très étroits) et vélos (trafic routier).

#### Commerces- Services :

- Vanves offre les commerces du quotidien. Surtout avec le développement des circuits courts : marchés.
- Pour le reste : Issy-les Mlx, Paris 14ème (Montparnasse, Boulogne (Les Passages).
- Il faut protéger / développer le commerce.
- Et développer l'offre médicale (médecins, maison de santé) au regard de l'évolution démographique de la ville.
- Cela fonctionne car les quelques centralités commerciale semblent plutôt bien réparties géographiquement sur un territoire peu étendu. Importance de maintenir une offre commerciale diverses et attractive dans ces centralités (place de l'église)

#### Général :

- Vanves répond à la ville du quart d'heure du fait de sa taille réduite (« on n'est jamais loin. ».)
- Vanves est une ville agréable, tranquille. On ne vient pas à Vanves « si on n'y habite pas ou n'y travaille pas»
- Confusions sur les limites communales (surprise d'apprendre que le Rosier Rouge n'est pas sur Vanves).
- Mieux traiter l'entrée de Ville sud rue Larmeroux / avenue de la Paix.
- Protéger le centre ancien de Vanves. Place de la République, trop minérale même si c'est mieux qu'avant. Supprimer le stationnement pour développer les terrasses et espaces pour piétons, : rare lieu de la ville « où il fait bon de se retrouver »